Yenne le mag

10 PRINTEMPS 2025

Les aînés yennois à la fête

VIE ASSOCIATIVE

Trois bénévoles méritants à l'honneur

INTERVIEW

L'adjoint aux travaux fait le point

Ville de Yenne

Un conseiller numérique au service des habitants de l'Avant-pays

Depuis janvier 2025, la Communauté de communes de Yenne, en partenariat avec celle du lac d'Aiguebelette, a renforcé l'équipe de France Services avec l'arrivée de Fwaz Almokdad, conseiller numérique.

Diplômé en mathématiques et passionné par l'informatique, il s'est reconverti dans ce domaine et possède déjà une solide expérience en tant que conseiller numérique sur l'agglomération chambérienne.

Sa mission ? Aider les habitants à gagner en autonomie dans l'usage des outils numériques du quotidien : ordinateurs, tablettes et smartphones.

Deux types d'accompagnement sont proposés :

- Individuel : un soutien personnalisé pour répondre aux questions spécifiques des usagers.
- Collectif : des ateliers thématiques en petits groupes (6 personnes maximum) sur des sujets pratiques comme la sécurité informatique, la prévention des arnaques en ligne, la gestion des e-mails ou encore l'organisation des données numériques.

Retrouvez le programme des ateliers collectifs et plus d'informations à l'accueil de la Mairie ou à France Services.

- Permanences à Yenne les lundis et mardis, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
- France Services – 8 place du Kiosque, 73170 Yenne.

Vous pouvez le joindre au 07 56 47 23 72 ou par mail fwaz.almokdad@ccla.fr.

Bruits de voisinage : quelle est la réglementation en Savoie ?

L'arrêté préfectoral du 9 janvier 1997 définit différentes mesures relatives au bruit de voisinage applicables en Savoie.

De manière synthétique, vous devez prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs que vous pouvez émettre.

Les nuisances sonores occasionnées notamment par les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés que :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

De plus, entre 22h et 7h, l'infraction pour tapage nocturne est présumée sans que ce bruit soit répétitif, intensif ou qu'il dure dans le temps.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter l'arrêté préfectoral dans son intégralité sur le site www.savoie.gouv.fr.

Vidange des fosses septiques et toutes eaux

La Communauté de communes de Yenne a mis en place une prestation d'entretien comprenant le curage et la vidange des ouvrages de prétraitement (hors micro-stations) des installations d'assainissement non collectif (fosse septique, fosse toutes eaux, préfiltre décolloïdeur et bac à graisses).

A la suite d'un appel d'offres, l'entreprise retenue pour 2025 est la société Ray assainissement. Elle interviendra dans le cadre de vidanges groupées et programmées.

L'objectif de cette démarche est de bénéficier à la fois à l'usager, avec un prix plus avantageux du fait des interventions groupées, et pour la Communauté de communes, avec la garantie d'une prestation qui respecte les conditions fixées dans un cahier des charges.

Afin de pouvoir bénéficier des tarifs préférentiels (qui ne seront pas pratiqués pour des interventions individuelles ou d'urgence), vous devez au préalable obtenir un bon de commande auprès de la Communauté de Communes de Yenne (04 79 36 90 76) et suivre les instructions données.

Déchets verts : privilégiez la déchetterie

En Savoie, deux arrêtés réglementent le brûlage à l'air libre des végétaux, en vue de protéger la qualité de l'air. Le principe général est l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts hors activités agricoles et forestières. Ils doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie (plus de détails sur le site de la préfecture : www.savoie.gouv.fr).

À toutes fins utiles, voici un rappel des horaires d'ouverture différenciés de la déchetterie :

Du 1er septembre au 31 mai

- Mardi au vendredi : 14 h à 17h30
- Samedi et lundi : 9 h - 12 h / 14 h - 17h30

Du 1er juin au 31 août

- Lundi au vendredi : 9 h à 14 h
- Samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 17h30

SOMMAIRE

Pratique 2
État-civil 3
Entretien avec Jean-Jacques Masson, adjoint au maire chargé des travaux 4
Trois bénévoles méritants à l'honneur 6
Un « Espace sans tabac » inauguré à Yenne 7
Végétalisation dans la cour de l'école 8
Zoom sur quelques projets des élèves du collège Charles Dullin 9
Des citernes supplémentaires pour récupérer l'eau de pluie 10
Arrivée du Valromey Tour à Yenne 11
Tourisme 12
Festif'Yenne : 10 ans au service de l'animation de la ville 13
Bienvenue aux nouvelles activités 13
Tribunes 14
Détente 15
En images 16

Yenne le mag

Journal municipal de Yenne
Mairie
Place Charles-Dullin - BP 3
73170 YENNE
www.mairie-yenne.fr
Yenne le Mag paraît trois fois par an
Directeur de la publication :
François Moiroud
Coordination : Laure Guilbert
Rédaction : élus et services municipaux de Yenne
Crédits photo : Ville de Yenne, Office de tourisme de Yenne, collège Charles Dullin
Conception et réalisation :
agence Kangourou, Aix-les-Bains
Impression : Imprimerie ICA
Parution : mai 2025

ÉDITO

Au service des Yennois d'aujourd'hui et de demain

Garantir la réponse au besoin des habitants sans hypothéquer notre capacité à répondre à vos besoins futurs. C'est dans cette logique de développement raisonné et durable que travaille la municipalité. Pour répondre à vos besoins actuels, la commune réalise de nombreuses actions liées à notre cadre de vie ainsi que son environnement. Des animations familiales et populaires sont autant de points de rencontre tout au long de l'année. Ainsi, point d'orgue de notre été, le Tour du Valromey a choisi la commune pour l'étape ultime et décisive de cette compétition cycliste internationale. De même, de nombreuses actions vous sont proposées en lien avec le développement durable, comme par exemple le déploiement d'un plan d'aide à la rénovation énergétique. La commune n'est pas en reste, avec un souci d'exemplarité qui la pousse à végétaliser avec pragmatisme les cours d'école et stocker les eaux de pluie en prévision de l'été.
Agir pour vous, c'est aussi prévoir demain. Les travaux de Cœur de territoire ont débuté, et ainsi le visage du centre-bourg va s'en trouver grandement modifié. Les travaux d'un centre-ville sont un peu comme les travaux qu'une famille réaliserait chez elle : un peu de bruit, quelques perturbations dans le quotidien, mais au final un beau résultat dont nous serons collectivement très fiers.

François MOIROUD,
Maire
Conseiller départemental

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- Ambre FOUGEROUSE, le 6 novembre
- Olivier VALLÉE KOUAME, le 22 décembre
- Nino CHEVALLIER, le 30 décembre
- Allan GUELPA, le 20 janvier
- Amélia BOUDOUX, le 13 février
- Ange LENEVEU, le 2 mars

MARIAGES

- Laeticia GRUDET et Valentin CHAVE, le 8 novembre
- Christelle LEGRAIN et Jérémie SCHMITT, le 1er mars

DÉCÈS

- Raymond POUCHOY DIT RACONIS, le 18 octobre
- Camille MARTIN, le 29 octobre
- Paulette GRAMBIN épouse ROLLET, le 30 octobre
- Robert DESORT, le 2 novembre
- Colette RIGOTTAZ épouse GARIOUD, le 4 novembre
- Joël GACHE, le 9 novembre
- Monique POTTIEZ épouse GUENCHOUBA, le 9 novembre
- Michel PERROUX, le 11 novembre
- Alice PHILIPPE épouse DREVET, le 17 novembre
- Andrée MOREL épouse BURDINAT, le 19 décembre
- Andrée BRUEDER épouse LEQUEUX, le 10 janvier
- Suzanne TIRARD épouse BORTOT, le 10 janvier
- Pierre BAILLY, le 12 janvier
- Anny KEEREMELCKBRUGGE épouse CHERIF, le 16 janvier
- Henri BURDINAT, le 21 janvier
- Guy COMBET, le 6 février
- Huguette COTTAREL épouse MOLLARD, le 8 février
- Madeleine FRAISSENET épouse COMTAT, le 11 février
- Odile REVEYRON épouse GANDET, le 15 février
- Marie-Thérèse PERMEZEL épouse BERTHIER, le 15 mars
- Evelin BODET, le 19 mars
- Gilbert BOUVIER, le 25 mars

Jean-Jacques Masson, adjoint au
« Dans nos projets, nous devons

▸ Pouvez-vous vous présenter et expliquer votre rôle en tant qu'adjoint responsable des travaux ?

Je m'appelle Jean-Jacques Masson. J'ai 37 ans. Je suis viticulteur à mon compte sur l'exploitation familiale que j'ai reprise en 2018. Je suis 2ème adjoint au maire, chargé des bâtiments, infrastructures routières, travaux généraux et travaux d'assainissement.

J'interviens dans la gestion et la planification des projets de travaux et d'entretiens dans la commune, en regardant les besoins, en fixant les priorités, les moyens et les études à mettre en œuvre, en participant à l'élaboration du budget et à la gestion des dépenses, et des moyens humains et matériels.

▸ Pouvez-vous nous donner un aperçu des principales réalisations depuis le début du mandat en mars 2020 ?

Nous avons démarré le mandat avec la finalisation des travaux d'assainissement d'Ameysin, qui avaient débuté lors du mandat précédent.

Nous avons réalisé ensuite :

- La réfection du kiosque sur la place du même nom (toiture, peinture, éclairage, aménagement paysager), redonnant sa beauté à cet édifice du patrimoine yennois ;
- La rénovation de la place Charles Dullin : réfection de la bande de roulement, nettoyage des joints, remplacement des pierres cassées ;
- La mise en séparatif eaux pluviales / eaux usées dans la zone d'activités des Fontanettes ;
- Les travaux du cimetière : réfection du mur extérieur, engazonnement des allées, inventaire et gestion des concessions ;
- L'installation d'une centrifugeuse à la station d'épuration ;
- L'enterrement des réseaux route de la Curiaz ;
- L'installation de cuves de récupération d'eau de pluie aux services techniques et sous la salle polyvalente ;
- La création d'un pumptrack grâce à l'impulsion des jeunes du Club cyclo Yennois, et l'installation d'un espace intergénérationnel dans son prolongement, avec des équipements sportifs et de détente ;
- Les aménagements de la route de la Curiaz, chantier conjoint avec la Communauté de communes : voirie et aménagement du parking et des espaces verts, mise en valeur de l'entrée du Clos des Capucins ;
- La mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et usées dans le centre bourg (chemin des fossés, rue Jean Letanche), et le réseau d'eau potable et de défense incendie par la ComCom ;
- La campagne de réparation et de réfection des chemins communaux ;
- La campagne PATA (« point à temps automatique », qui consiste à reprendre la voirie par des enduits localisés)…

> *« Le projet « Cœur de territoire » a pu bénéficier d'importants financements, qui ne sont mobilisables qu'avec de gros chantiers »*

▸ « Cœur de territoire » apparaît comme un projet phare pour la commune. Pouvez-vous nous expliquer en quoi il consiste ?

« Cœur de territoire » est un grand projet d'aménagement urbain du centre bourg, dont les objectifs recherchés sont l'amélioration du cadre de vie des habitants, le renforcement de l'attractivité du centre-bourg ainsi que le développement de l'accessibilité en mode « doux » et de déplacements décarbonés et sécurisés.

Le projet a pu bénéficier d'importants financements, qui ne sont mobilisables qu'avec de gros chantiers. Les services de la mairie ont fait un travail exceptionnel de recherche de subventions permettant au final d'atteindre 80% de financement sur la partie subventionnable. Le coût total du projet (phases 1 et 2) est de 2,3 millions

au maire chargé des travaux : **faire face à de la complexité »**

d'euros, avec des aides du Département, de la Région, de l'Etat et de l'Europe. La Communauté de communes participera également avec la réfection du réseau d'eau potable.

Le projet se fera en deux phases : tout d'abord l'aménagement de la rue Antoine Laurent et de la rue des Prêtres puis, dans un deuxième temps, celui de la place des Vieux Moulins à partir de 2026.

▸ Quels sont les autres projets de travaux dans la commune ?

La priorité pour 2025 est le toit de la Cure. Le bâtiment, patrimoine communal près de l'église classée, subit de multiples fuites, aggravées par la perte de bandes de rives sur le toit. Il est en péril. Nous sommes obligés de recourir à des seaux pour récupérer l'eau dans la bâtisse ! Ce projet est une illustration très concrète de la complexité à laquelle nous devons souvent faire face dans nos projets. Il a fallu faire appel à des architectes spécialisés (architectes du patrimoine). Nous avons l'obligation de refaire le toit à l'identique, ce qui impacte fortement le coût des travaux. De plus, une subvention attendue de l'État pourrait finalement être retirée !

D'autres projets se mettent en place : l'aménagement de la place des Vieux Moulins, phase 2 de Cœur de Territoire, l'assainissement avec la remise en état de la station épuration (pont brosses, création d'un bassin de rétention), l'éclairage public, des panneaux solaires sur l'école primaire…

▸ Quelles sont les principales difficultés rencontrées pour mener à bien les projets de travaux ?

Le plus dur, c'est la partie administrative et la recherche de subventions. Par exemple, la mise en séparatif dans le centre a demandé 14 mois de préparation pour 6 mois de travaux. « Cœur de territoire » a demandé près de 3 ans de préparation, la Cure est à l'étude depuis deux ans et demi.

Nous avons aussi des réflexions à mener, la chaufferie par exemple. La chaudière a plus de 15 ans. Faut-il la changer ? Ou faut-il continuer la maintenance ?

Il nous faut également rechercher des financements, mais en trouver davantage ! L'inflation et la hausse du prix des matériaux impactent le budget. L'augmentation des frais de fonctionnement impacte aussi le budget d'investissement.

▸ Quel est le rôle des agents des services techniques dans les travaux ?

Les agents municipaux sont en charge de l'entretien de la commune, des petits travaux dans nos bâtiments, du balayage, de l'entretien courant des routes communales,

du marquage au sol, des espaces verts et du fleurissement, des festivités…

Les services techniques sont composés de cinq agents, d'un chef d'équipe et d'un responsable. La commune fait également appel à des saisonniers en renfort pendant l'été. Les services techniques sont mobilisables 24h/24 sous forme d'astreintes.

Les services techniques jouent un rôle très important pour l'environnement et la qualité de vie de la commune. Par exemple, lors des inondations de fin janvier, ils ont remis en état les fossés et nettoyé la commune en 48h. Il sont aussi les yeux et les oreilles de la mairie sur le terrain.

▸ Quelles mesures prenez-vous pour minimiser l'impact environnemental des travaux publics ?

Nous cherchons toujours à optimiser nos projets de travaux dans un souci économique et environnemental. Les actions sont nombreuses. Je peux citer par exemple la réutilisation des pavés existants pour la réfection de la place Charles Dullin. Pour les cuves de récupération d'eau de pluie aux services techniques, nous avons donné une seconde vie à d'anciennes cuves à vin.

En matière de transition énergétique, nous avons un projet de panneaux photovoltaïques à l'école. Et dans le cadre des aménagements Cœur de Territoire, nous accordons une place significative aux espaces verts.

La médaille d'honneur de la Ville à trois bénévoles méritants

A l'occasion de la cérémonie des vœux, la municipalité a souhaité remettre en place un dispositif historique, qui avait été abandonné durant la dernière décennie, à savoir la mise à l'honneur de Yennois méritants. C'est ainsi que la médaille d'honneur de la Ville a été décernée à trois bénévoles.

▸ **Michèle Usoni** a commencé son parcours de dirigeante associative en 1967, en tant que secrétaire du foyer des jeunes et de l'éducation populaire, structure aujourd'hui disparue. Ensuite, elle est entrée au tennis-club yennois comme animatrice enfants en 1985, avant de devenir secrétaire de l'association en 1992, fonction qu'elle occupe toujours. Elle a donc vu passer plusieurs générations de petits Yennois sur les cours du complexe sportif. Son engagement professionnel était aussi consacré au volet associatif et sportif à l'Ufolep.

▸ **Martine Hery** a reçu il y a quelques mois, comme Michèle Usoni, la médaille nationale de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Maman de jeunes footballeurs au CA Yenne football, elle devient dirigeante du club en 2016, puis vice-présidente en 2022. Véritable « couteau suisse » de l'association (dixit le président), elle gère l'équipe réserve ainsi que la logistique associative. Une vie consacrée au football yennois en emmenant au CAY son mari et sa sœur, comme une affaire de famille !

▸ **Sylvain Jacquin**, qui est entré au Cheyenne handball à l'âge de 13 ans, y emmène aujourd'hui ses enfants. Entre temps, dès 16 ans, il commence la fonction d'entraîneur (il aura entraîné toutes les catégories du club au fil des saisons), mais aussi de joueur et d'arbitre. Il accède à la présidence de l'association de 2007 à 2014. En 2020, il prend la présidence de l'Amicale bouliste de Yenne, et fait quadrupler le nombre de licenciés.

Le maire a félicité ces trois Yennois, qui œuvrent pour l'intérêt général, notre territoire et ses habitants, en leur remettant la médaille d'honneur de la Ville.

Participez à la 4ème édition du concours « Yenne fleuri »

L'été approche à grands pas, et avec lui, le retour du concours « Yenne fleuri » pour sa quatrième édition cette année ! Vous êtes invités à participer à cet événement convivial, qui contribue à l'embellissement de notre cadre de vie et de notre patrimoine et apporte sourires et bonne humeur aux habitants et aux visiteurs.
Le règlement du concours sera communiqué au début de l'été. Vous pourrez vous inscrire dans l'une des quatre catégories : maison avec jardin ou cour visible de la rue ; balcon et/ou terrasse ; bords de fenêtres ; habitat collectif (balcon ou fenêtre).
Au mois de juillet, un jury composé d'un professionnel, d'agents communaux et d'élus évaluera chaque participant sur cinq critères (harmonie des couleurs, densité, originalité/diversité/choix des plantes, répartition, entretien général/propreté).

Une remise de prix sera organisée après l'été avec à gagner pour tous la fierté de contribuer à la beauté de notre ville !

Un premier « Espace sans tabac » inauguré à Yenne

Dans le précédent numéro du magazine municipal, il était question du partenariat avec Alcome, éco-organisme qui apporte un soutien aux collectivités dans la lutte contre les mégots.
Dans la cadre de ce partenariat, la ville de Yenne a pu bénéficier de la dotation de quatre cendriers de rue, ainsi que des éteignoirs à installer sur les poubelles de rue, et des cendriers de poche à distribuer aux habitants lors des différentes animations organisées, et également disponibles à l'accueil de la mairie.
Les premiers cendriers de poche ont pu être distribués aux habitants présents le 14 mars dernier, à l'inauguration du premier Espace sans tabac de la commune, en présence de la Ligue contre le cancer et la vice-présidente du comité de la Savoie, le Dr Annie Rivier. Cet espace, nommé « zone enfants », est matérialisé par quatre panneaux au niveau des écoles, de la bibliothèque, du jardin lecture et du Pumptrack.

Le label « Espace sans tabac », marque déposée de la Ligue contre le cancer, consiste à mettre en place, en partenariat avec les collectivités territoriales, des espaces publics extérieurs sans tabac qui ne sont pas réglementairement soumis à l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Son but est incitatif dans la lutte contre le tabagisme et contre la pollution des mégots de cigarettes.
Tous ces dispositifs ne seront cependant rien sans civisme et sans la participation de tous les fumeurs à la propreté de notre ville et au respect des non-fumeurs.

Préparez-vous pour la parade animée du 15 août

Parmi les temps forts de l'été, la municipalité vous donne rendez-vous pour le défilé du 15 août, ouvert à toutes et tous : en famille, en solo, entre amis ou en associations, de 0 à 110 ans… Le thème de cette année est « La parade animée ». Venez défiler aux couleurs de vos héros préférés : princesses, super héros, héros de dessins animés ou de bandes dessinées. Sur un char, un vélo un skate, ou en poussette : place à votre imagination !
Pour tout renseignement ou pour informer la mairie de votre projet de char, envoyez un mail à animation@mairie-yenne.fr.

Tous les écoliers à vélo à Yenne

Les élèves de CM1 et CM2 ont effectué un cycle vélo dans le cadre du SRAV (Savoir rouler à vélo). Ce cycle s'est parfaitement déroulé grâce au club La Motte-Servolex Cyclisme et à l'implication des parents d'élèves qui n'ont pas hésité à passer l'agrément nécessaire et à accompagner les groupes en sortie ! Ce projet a pu voir le jour grâce au financement de la Mairie et de Génération Vélo.
Durant six séances de 1h30, les élèves ont pu apprécier ce temps d'apprentissage hors classe qu'ils affectionnent particulièrement. Et pour ne rien gâcher, la météo les a accompagnés pour la sortie finale dans les rues de Yenne et ses alentours le 10 avril.

Des efforts pour réduire le bruit à la cantine

Le bruit dans les cantines scolaires est une problématique bien connue. Ce niveau sonore élevé perturbe aussi bien les enfants que le personnel encadrant, rendant ce moment de pause moins agréable qu'il ne devrait l'être. Consciente de cette situation, la mairie a décidé d'agir pour améliorer le confort acoustique de la cantine de la commune.

Afin de diminuer le brouhaha ambiant et offrir un cadre plus détendu aux élèves, un investissement de 7000€ a été consacré à l'installation de plaques insonorisantes au plafond. Ces dispositifs permettent d'absorber une partie du bruit et ainsi de réduire la résonance.

D'autres mesures sont actuellement à l'étude, notamment le remplacement progressif de la vaisselle traditionnelle par des assiettes dites « silencieuses », conçues pour limiter le bruit des chocs et des manipulations tout en étant robustes et antidérapantes.

Par ailleurs, pour envisager des solutions à plus long terme, une étude d'aménagement va être lancée. L'objectif de cette initiative est double : améliorer les conditions d'accueil des enfants et optimiser les espaces de travail du personnel afin de garantir un service toujours plus efficace et agréable. Cette étude constitue une première étape d'aide à décision des élus pour budgétiser des travaux sur les années à venir.

Ces initiatives témoignent de la volonté municipale d'améliorer le quotidien des enfants et du personnel dans les cantines scolaires, en leur offrant un environnement plus apaisé et propice à une pause déjeuner sereine.

L'écomobilité au menu des écoles

La mairie s'engage activement dans un projet d'écomobilité scolaire, co-piloté par le Syndicat mixte de l'Avant-pays savoyard (SMAPS) et l'agence Écomobilité. Ce projet vise à promouvoir des modes de déplacement actifs et partagés pour les trajets domicile-école.

L'objectif principal est d'inciter les élèves et leurs familles à adopter des solutions de mobilité plus durables, telles que la marche, le vélo, le covoiturage ou l'utilisation des transports en commun. Cela repose sur un diagnostic concerté des déplacements et un plan d'actions adapté aux besoins locaux.

Pour travailler sur ce projet d'écomobilité, un groupe de travail composé d'élus municipaux, des directrices de l'école primaire et des représentants des parents d'élèves se réunit ponctuellement sous l'égide de l'agence Ecomobilité qui anime ces séances de travail.

Travaux de végétalisation dans la cour de l'école

Les vacances d'hiver ont été mises à profit par les services techniques pour intervenir dans la cour de l'école primaire. Un bel aménagement a été réalisé avec la plantation de trois arbres et de leurs enclos respectifs.

Ces travaux de végétalisation sont bien plus qu'un simple embellissement. Ils vont permettre, à terme, aux petits Yennois de bénéficier de zones ombragées très appréciables pendant les récréations.

Zoom sur quelques projets des élèves du collège Charles Dullin

Articles rédigés par les élèves du Club média

Plastiques à la loupe

En SVT, nous sommes partis au bord du Rhône pour ramasser des déchets que nous avons ramenés en classe, puis nous les avons envoyés à Tara Océan, une fondation qui lutte contre la pollution plastique.
Nous attendons leurs résultats pour comprendre s'il y a beaucoup de microplastiques dans l'eau du Rhône.
Nous avons ensuite analysé les effets des microplastiques sur notre organisme. Nous avons découvert qu'en une semaine, nous avalons l'équivalent d'une carte bleue du fait de la pollution des aliments. C'était un projet intéressant, même si ça nous rend vraiment tristes et en colère de voir cette pollution.
Pour illustrer ce travail, nous avons assisté le 3 avril à une conférence gesticulée où l'intervenante et nous avons réfléchi aux objets qui nous entourent : utiles ou pas ?

Par Salomé, Isaline et Lilia

Le Moyen Âge autour de Yenne

Cette année, nous sommes allés à pied à la maison forte des Rubods restaurée par M. Davier. Nous avons ensuite créé notre propre blason de chevalier, puis une BD qui raconte l'histoire de notre chevalier des Rubods.
Après un jeu de piste dans les rues de Yenne et une sortie à Chambéry pour découvrir les ruelles et le château des Ducs de Savoie, nous avons prévu de faire une restitution en anglais, italien et français dans la cour des Rubods un soir de juin. Nous vous y attendrons avec plaisir.

Par Lilia, Salomé, Isaline et Louis

La voiture du futur

Dans le cadre du salon Destination entreprises, les 4e A et B ont participé et remporté le concours proposé à cette occasion par Bugey Développement grâce à la Triyenne, une voiture électrique deux passagers avec batterie électrique, peinture photovoltaïque et énergie musculaire du passager.

Artistes en résidence

Dans le cadre du programme « Artistes au collège », la compagnie Lalasonge est venue plusieurs jours travailler avec les élèves de 3e sur le thème de la création poétique.
Pour clôturer ce travail, des commandos poétiques sont intervenus dans les classes le 31 mars pour proposer des moments musicaux et créatifs.

Je suis moi
Je suis le vent qui frôle la mer
Je suis le soleil qui chauffe la terre, quand j'en ai envie, selon mon humeur
Je suis une montagne qui s'écroule
Je suis un caillou qu'on lance pour faire un ricochet
Je suis un oiseau qui s'envole
Je suis un grain de sable parmi tant d'autres
Je suis un enfant perdu dans un monde trop grand pour moi

Les collégiens de Yenne sont engagés par ailleurs dans beaucoup de projets : création d'un spectacle de théâtre, participation au concours de la résistance et de la déportation, projet sur les déchets plastiques, ambassadeurs contre le harcèlement. Des projets porteurs d'engagement pour les citoyens de demain que sont nos collégiens.

Des citernes supplémentaires pour récupérer l'eau de pluie

Dans la continuité des travaux réalisés en 2022 avec la mise en place de trois cuves de récupération d'eau de pluie, la commune poursuit ses efforts de préservation de cette précieuse ressource. Pour l'été prochain, la commune disposera de deux nouvelles citernes souples de 10 m³ chacune. Mise en place par les services techniques, cette nouvelle installation, équipée en tête d'un filtre haute performance, va permettre de récupérer l'eau de pluie en provenance de la toiture de la salle polyvalente.

Au final, avec un volume total de 33 m³, l'autonomie d'arrosage pour le fleurissement pourra être assurée pour un mois environ, en fonction bien évidemment de la météo.

Rénovation énergétique : une aide de la commune et du Département

Le Département de la Savoie apporte des financements aux ménages réalisant des travaux de rénovation énergétique de leur logement et la commune peut amener, le cas échéant, un soutien financier complémentaire.

Afin de vous faciliter l'accès à ces aides, le Département et la Ville disposent d'un service de mutualisation d'instruction, ce qui vous permet de ne déposer qu'un seul et même dossier.

Pour information, vous pouvez trouver tous les renseignements et les démarches utiles sur www.savoie.fr/web/psw_38821/accompagnement-a-la-renovation-energetique.

Les demandes doivent être déposées uniquement auprès du Département.

Le niveau d'intervention communale est en tout point identique au dispositif départemental concernant les critères d'éligibilité.

Les montants des subventions communales pour les maisons individuelles et les copropriétaires peuvent aller jusqu'à 500 € pour les ménages très modestes, 400 € pour les ménages modestes et 300 € pour les ménages intermédiaires.

Ce dispositif complémentaire est limité à 5000 € annuellement afin d'être compatible avec la gestion budgétaire communale.

Cette aide communale intervient après l'aide du Département en respectant les règles d'écrêtement en vigueur.

Elle est applicable pour les dossiers réceptionnés par le Département à compter du 1er mars 2025.

Gestion franco-suisse du Haut-Rhône

Du 15 au 27 mai vont avoir lieu les opérations d'abaissement partiel du niveau d'eau de la retenue du barrage de Verbois en Suisse (APAVER) *.

Que va-t-il se passer pendant ces opérations ?

LE RHONE AURA UN ASPECT DIFFÉRENT. La présence de matières en suspension entraîne un changement de couleur et d'aspect de l'eau, comme en période de crue. Elle devient plus foncée, entre marron et gris. À certains endroits, une odeur inhabituelle peut également se dégager du fleuve. Pas d'inquiétude, quelque temps après la fin des opérations, le fleuve retrouve son aspect habituel !

DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ SONT À RESPECTER. La navigation, la baignade et toutes autres activités nautiques sont interdites, La pêche est également interdite. Pour rappel, il est dangereux de s'aventurer dans le lit du Rhône, sur les îles et bancs de gravier, même si le niveau des plans d'eau est abaissé. L'EAU PEUT ALORS REMONTER TRÈS VITE, SOYEZ PRUDENTS, RESTEZ SUR LES BERGES.

Plus d'informations sur : cnr.tm.fr

** En cas de conditions météo défavorables, le démarrage des opérations peut être reporté. Elles s'achèveront, dans tous les cas, au plus tard le 6 juin 2025.*

Arrivée du Valromey Tour à Yenne

Du 10 au 14 juillet aura lieu la 37ème édition de l'Ain Bugey Valromey Tour, la plus prestigieuse course cycliste internationale junior U19 par étapes.
Notre ville sera en fête le 14 juillet pour accueillir l'arrivée de la dernière étape Artemare - Yenne. Les coureurs devraient faire l'entrée dans Yenne aux alentours de 15h. Attention, il n'y aura qu'un seul passage pour observer les juniors d'aujourd'hui qui seront les champions de demain !

Yenne avait déjà été en 2023 ville de départ pour l'étape Yenne-le Grand Colombier. Pour célébrer le passage de la course, un tour de repérage à vélo ouvert à tous aura lieu un mois avant la course. Les motos et véhicules de l'organisation encadreront l'événement presque « comme les pros ».
L'Ain Bugey Valromey Tour, c'est 174 coureurs, 29 équipes, 12 nations représentées, 498 km, 5 étapes, 8791m de dénivelé, 150 bénévoles, 101 communes traversées.

Eymeric Ducruet : « Deux équipes cyclistes pro grâce à 3000 PME »

Habitant du canton, Eymeric Ducruet est président de Ma Petite Entreprise, la première équipe cycliste professionnelle soutenue exclusivement par des petites entreprises.

Comment est née l'idée de Ma Petite Entreprise ?

L'idée est née d'un groupe d'entrepreneurs passionnés de cyclisme. Le projet vise à associer la passion du sport à la gestion d'une entreprise, en valorisant des valeurs communes : abnégation, travail, humilité et remise en question continue. L'objectif est de faire rayonner les petites entreprises françaises en créant deux équipes cyclistes professionnelles, une masculine et une féminine, pour les représenter. Nous avons pour ambition de nous engager en juin 2025 auprès de la fédération et des instances du cyclisme pour être sur les routes en 2026.

C'est une première dans le monde du cyclisme ?

Oui, ce modèle est innovant. Au lieu de dépendre d'un ou deux partenaires, l'idée est de construire un collectif d'entreprises petites et moyennes (PME) qui s'engageront selon leurs budgets. L'objectif est de créer un modèle plus solide et pérenne pour les équipes professionnelles, contrairement à celles qui dépendent d'une seule marque ou personnalité comme c'est souvent le cas aujourd'hui.

Quelles sont les étapes pour monter une équipe cycliste professionnelle ?

1. Présenter un budget à la DNCG (Direction nationale de contrôle et de gestion professionnelle) de la Ligue de cyclisme, suffisant et stable sur plusieurs années.
2. Recruter un staff (entraîneurs, directeurs sportifs, mécanos, staff médical).
3. Recruter les coureurs. C'est un métier difficile avec des contrats courts, souvent de 24 à 36 mois. Le projet suscite déjà l'intérêt de plusieurs cyclistes en fin de contrat, notamment en Savoie où nous avons un bassin de cyclisme réputé.

Comment motiver les PME à rejoindre l'aventure ?

L'idée est de proposer un retour sur investissement unique, en créant un véritable réseau d'entrepreneurs partageant une passion commune pour le sport. Un petit-déjeuner mensuel sera organisé en présentiel et virtuellement dans chaque région de France. De plus, une boutique en ligne permettra aux membres de bénéficier de remises auprès d'entreprises partenaires.

Où en êtes-vous dans vos objectifs ?

L'équipe se compose de six associés, tous entrepreneurs, et le projet est actuellement à un stade de promesses de dons. L'objectif est de rassembler a minima 3000 entreprises d'ici 2026 pour lancer deux équipes cyclistes. À ce jour, plus de 300 entreprises ont rejoint l'initiative. Le projet suscite un fort intérêt dans la presse digitale et écrite. Nous avons désormais Vincent Lavenu, l'ancien manager de l'équipe AG2R, qui a rejoint l'aventure ! Le projet séduit dans un contexte économique morose. c'est frais et novateur.

Comment devenir partenaire ?

Les entreprises intéressées peuvent s'inscrire via le site internet www.mapetiteentreprise-equipecycliste.fr. Il existe des packages à partir de 750€ par an, avec des contreparties comme de la visibilité, des reportages dans les entreprises, ou des conférences avec les cyclistes professionnels.

L'actualité de l'Office de Tourisme de Yenne

Réseau des partenaires de l'Office de Tourisme : des partenaires engagés pour un territoire dynamique

Avec près de 120 acteurs cette année, le réseau de partenaires de l'Office de Tourisme réunit des entreprises et professionnels de tous horizons : hébergements, restaurants, producteurs, commerces, artisans, viticulteurs, prestataires de services et de loisirs, institut de beauté, créateurs, sites culturels, entreprises... Autant de savoir-faire et de professions qui contribuent à la richesse et à l'attractivité de ce beau territoire !

Toute l'année, l'équipe de l'Office de Tourisme anime ce réseau en proposant des temps d'échange, en développant des outils de communication et des services dédiés pour valoriser chaque activité et promouvoir le territoire. Un réseau d'acteurs dynamique, des animations et des projets en commun avec un objectif commun : faire de notre territoire un lieu vivant, actif où la coopération est au cœur du développement local.

Mais qui sont ces partenaires ? Retrouvez-les tous dans le Carnet d'adresses 2025 disponible à l'Office de Tourisme ou en téléchargement sur le site www.dentduchat.com.

▸ Vous avez une entreprise, vous êtes un acteur local et vous avez envie d'en savoir plus ? Contactez l'Office de Tourisme pour rejoindre le réseau en 2026.

L'été se prépare entre Rhône & Dent du Chat

Cette année encore, l'été va être bien rythmé entre Rhône & Dent du Chat ! Des sorties nature, des spectacles pour toute la famille, des soirées à la belle étoile, des matinées survies en forêt, le marché nocturne... L'Office de Tourisme peaufine le programme pour proposer plein de nouveautés cet été !

En parallèle, l'équipe recense tous les temps forts et toutes les animations organisées sur le territoire entre juin et septembre pour concocter un agenda estival aux petits oignons ! Avis aux associations et aux porteurs de projets : vous organisez un événement ouvert au grand public sur le territoire de la Communauté de communes de Yenne cet été ? N'oubliez pas d'en informer l'Office de Tourisme : info@yenne-tourisme.fr

Nouveau : retrouvez toutes les animations et temps forts du territoire sur l'agenda en ligne ! Scannez ce QR code pour le découvrir.

yenne.tourisme
Office de tourisme de Yenne – Maison de la Dent du Chat
CONTACT : 04 79 36 71 54 - info@yenne-tourisme.fr
www.dentduchat.com

Festif'Yenne : 10 ans au service de l'animation de la ville

Festif 'Yenne est la reprise du comité des fêtes. Cela fait 10 ans que l'équipe est animée par la volonté de faire vivre notre belle ville et d'offrir à chacun l'occasion de se rassembler et de passer de bons moments ensemble.
Les bénévoles créent des événements tels que :

- Le carnaval à Yenne, qui s'est déroulé le 15 mars (lire en dernière page) ;
- Le bal du 13 Juillet, qui rassemble un beau public ;
- La guinguette du 14 août pour la fête patronale, suivie le lendemain par le défilé de chars organisé par la commune ;
- Les Années 80', spectacle qui se déroule en hiver à la salle polyvalente avec un succès fou !

Festif'Yenne est ouvert à tous ceux qui souhaitent partager des moments conviviaux, donner un coup de main ou simplement partager des idées.
Vous pouvez suivre l'association sur sa page Facebook ou lui écrire par mail à festifyenne.comite@bbox.fr.

Encourager le plaisir de la lecture

La Mairie, en partenariat avec la Fédération des œuvres laïques (FOL), a renouvelé le dispositif *Lire et faire lire*, un programme national qui vise à transmettre aux enfants le goût de la lecture par le biais de moments de partage intergénérationnels. Chaque semaine, des bénévoles passionnés de lecture se rendent à la bibliothèque pour lire des histoires aux enfants pendant la pause méridienne. Ces temps de lecture, en petits groupes, permettent de stimuler l'imaginaire, d'enrichir le vocabulaire et de renforcer le lien social entre les générations.
Vous aimez lire et donner de votre temps ? La mairie recherche des bénévoles pour rejoindre cette belle aventure et partager avec les enfants le plaisir des mots et des histoires. Aucun prérequis n'est nécessaire, si ce n'est l'envie de transmettre et de s'engager dans un projet solidaire et éducatif. Si vous êtes intéressé(e), vous êtes invité(e) à contacter la mairie.

Bienvenue aux nouvelles activités

L'ARCHE YENNOISE

Vente de produits pour animaux de compagnie et NAC. Florian vous accueille du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h.
▸ 53 place Charles Dullin, tél 04 79 96 69 13
https://larcheyennoise.wixsite.com/my-site-2

LES CRÉATIONS DE MAMAN

Atelier-boutique de création d'accessoires personnalisés et bijoux en pierre naturelle pour femme, homme, enfant et bébé, par Lucile Manetta
▸ 77 place Charles Dullin - Tél 06 58 69 87 67
www.les-creations-de-maman.fr

L'OSTERIA

Restaurant. Cuisine de bistro, familiale et authentique. Flora et Nicolas vous accueillent tous les midis du lundi au vendredi et le vendredi soir (week-end sur réservation de groupes).
▸ 30 place du Kiosque - Tél 04 79 75 34 27

LE MONTAPLAN

Restaurant (changement de propriétaire).
Horaires provisoires 7 h - 15 h pour petits-déjeuners et déjeuners.
Prochainement ouverture le soir pour soirées tapas
▸ Lieu-dit Landrecin
Réservations au 04 79 28 79 15

MAJORITÉ

Cœur de territoire, un projet exemplaire et largement financé

Chers Yennoises et Yennois,

Le projet Cœur de territoire illustre tout à fait notre mode de travail. Des projets raisonnés et réfléchis, construits dans la concertation, loin de toute posture idéologique ou de tout dogme coûteux.
Ainsi, le Conseil départemental de la Savoie a depuis longtemps décidé d'apporter son concours financier sur ce projet, à la fois grâce à Petites Villes de demain en Savoie, mais également sur une autre ligne de subvention départementale. Dès le début du mandat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a également attribué une ligne de financement sur les travaux à venir. Les services de l'Etat soutiennent aussi le projet, avec une première subvention de 47 000€ qui a été versée en 2024, et une nouvelle demande d'un montant trois fois supérieur est en cours d'instruction. Enfin, l'exemplarité écologique du projet a convaincu l'Union Européenne d'apporter une subvention de plus de 600 000€. Yenne est la seule commune de Savoie à avoir pu en bénéficier.
Cette gestion très rigoureuse nous permet de réaliser davantage que prévu, avec la reprise globale du réseau d'assainissement, pour une plus grande préservation de l'environnement. De même, pour la sécurité de tous, le réseau de défense incendie va être modernisé.
Ce chantier, première phase d'une modernisation au long cours, ne pourrait se réaliser sans le concours d'autres partenaires engagés que sont les maîtrises d'œuvre ou encore des entreprises locales. C'est en effet, un travail collectif administratif, technique, réglementaire, patrimonial et financier qui a animé de nombreuses séances entre élus municipaux, fonctionnaires territoriaux accompagnés des partenaires et avec la contribution de l'Etat. Alors même que le travail préparatoire de la suite de cette évolution va commencer, chacun est déjà fier du travail collégial accompli où l'esquisse de Yenne demain se dessine petit à petit avec rigueur, sérieux et passion.

Laurine BOLLON, Stéphanie CHALBOS, Laurianne COUTURIER SAINT-MAURICE, Florian DEREYMEZ, Sébastien EJARQUE, Jean-Marc ETAIX, Nicolas GACHE, Sandrine GANDY, Anaïs GIBELLO, Laure GUILBERT, Sandy LACROIX, Florian LAVAUD, Jean-Jacques MASSON, Patrick MILLION-BRODAZ, François MOIROUD, Cédric MOLLARD, Catherine SIMOND dit DURAND, Marine SONOT, Cédric VIGNE

OPPOSITION

Mot du groupe « Yenne pour tous »

La commune de Yenne a 11 délégués communautaires sur 25 à la communauté de commune de Yenne (CCY), 9 de la majorité et 2 de la minorité devenue opposition.
La commune de Chanaz (500 habitants, à 14 km de Yenne et attenante de la commune de Lucey) à délibéré pour partir de la communauté d'agglomération de Grand Lac (autour d'Aix les Bains) et pour demander d'adhérer à la CCY.
Ceci, après avoir fait une étude économique de 10 000 € entièrement à leur charge sur les conséquences de cette éventuelle fusion, par l'organisme Agate du conseil départemental de Savoie. Ils nous demandaient donc de délibérer pour leur éventuelle adhésion, si cette étude s'avérait positive pour la CCY et pour eux.
Le 08 Juillet 2024, Mr Yves Husson, maire de Chanaz, est venu à une réunion communautaire pour répondre à nos questions.
Le vote à eu lieu dans la foulée, à bulletins secrets à la demande de Mr Guy Dumollard (président de la CCY).
Sur 25 votes : 1 abstention, 2 votes blancs, 3 votes pour (Mr Stéphane Lamiral (maire de Jongieux), Claudine Bolliet et René Padernoz (opposition Yennoise) et 19 contre.
Une demande de publication de notre vote positif a été ensuite censurée par la CCY.
Les 9 délégués communautaires de la liste Yennoise de Mr François Moiroud n'ont donc pas voté pour…
D'autre part, lors du dernier conseil municipal, nous avons demandé des explications concernant une pétition des habitants du Haut-Somont qui n'ont pas été concertés sur des travaux d'électrification.
Salutations de travail et de franchise !
Pour l'opposition :
Claudine BOLLIET, Annabelle GARIN, Robert LEGRAND et René PADERNOZ

La place Charles Dullin au fil du temps

Œuvre d'André Tajana, le buste de Charles Dullin offert à la commune

Descendant d'une longue lignée de tailleurs de pierres, André Tajana intègre d'abord l'école des Beaux-Arts de Saint-Etienne, puis celle de Lyon.
Il excelle dans l'art du buste, réalisant des portraits familiaux ainsi que ceux de personnalités et célébrités comme François Mitterrand, Edouard Herriot, Louis Pradel ou Charles Dullin…
André Tajana était en famille avec un neveu de la seconde épouse d'Henri Sonot, Yennois autrefois bien connu dans notre ville. Henri Sonot s'est porté acquéreur de ce buste, qui a ensuite été exposé lors de diverses manifestations (prix Charles Dullin, passage du tour de France cycliste en 1974…).
La famille Sonot a toujours été proche de la famille Dullin.
Aujourd'hui, les enfants d'Henri Sonot ont décidé d'un commun accord d'en faire don à la commune de Yenne. C'est sa petite-fille, Marine Sonot, conseillère municipale, qui s'est chargée de remettre le buste au maire, François Moiroud, pour qu'il soit installé dans la salle du conseil municipal.

300 convives au repas des aînés

Le 15 février, près de 300 Yennois de 70 ans et plus sont venus partager le traditionnel repas des aînés confectionné par Ludo Traiteur et orchestré par Gaëtan, en charge de l'animation communale, et la municipalité, avec le renfort de bénévoles, dont de jeunes handballeurs du club Cheyenne HB. L'occasion pour nos aînés de se divertir en musique grâce à La Gouyette, atelier musical de Saint-Paul-sur-Yenne.

Rencontre avec les nouveaux Yennois

La municipalité a eu le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants lors d'une rencontre placée sous le signe de la convivialité et de l'échange. Ils ont pu découvrir les infrastructures, les services publics, les animations et associations ainsi que les projets en cours et à venir. Cette initiative a permis de favoriser l'intégration de chacun dans la vie locale.
Un moment convivial qui a permis d'échanger de manière informelle, de poser des questions et de partager ses premières impressions sur la commune.

Ils ont bravé la pluie pour le carnaval

Grand succès pour le carnaval ! Bravo à Festif'Yenne pour l'organisation et chapeau aux petits et grands enfants pour avoir bravé la pluie pour faire la fête ! Après le défilé dans les rues de Yenne avec M. Soucis sur son char, brûlé devant la salle polyvalente, bal des enfants, tombola, bugnes, crêpes et pop corn ont fait la joie des nombreux participants.